CEPSO FORMATIONS – EDITION

CEPSO FORMATION
26, avenue de Suffren - 75015 PARIS
Téléphone 01 44 49 19 50
www.cepso-formation.fr - e-mail : cepso@socaf.fr

LE CREDIT IMMOBILIER

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Directeur d'agence, Manager, Négociateur , Assistant(e) commercial(e)
- Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- **Connaître et savoir expliquer à son client les différents types de crédit et phases de mise en place d'un crédit immobilier**

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Exposé interactif et présentation de diapositives
- Quiz de validation des connaissances
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Rachel CASTAING , Présidente d'une agence immobilière

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

Accueil (10 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

Qu'est-ce que le crédit immobilier

Crédit immobilier pour achat résidence principale
Crédit immobilier pour investissement locatif
Prêt relais

Typologie des crédits immobiliers :

Le prêt bancaire « classique »

- En direct
- Via un courtier

Dernière mise à jour : 26 décembre 2024

Les prêts aidés ou conventionnés

- Le prêt épargne logement
- Le prêt à taux zéro (PTZ)
- Prêt conventionné (PC)
- Prêt d'accession sociale (PAS)
- Prêts immobiliers complémentaires d'Action logement

Le taux du crédit

Taux fixe
Taux variable
Taux variable « capé »
Taux d'usure

La durée du crédit

La capacité d'emprunt et le taux d'endettement

Les assurances emprunteurs

Les garanties

Hypothèque
Caution
Hypothèque légale de prêteur de deniers
La garantie co-emprunteur

L'offre de prêt

Formalités
Comparer les offres de crédit

- TAEG
- Indemnités de remboursements anticipés
- Modulations
- Frais de dossiers

La vie du crédit Immobilier

Les rachats de prêt
Le remboursement par anticipation
Optimiser son assurance de prêt

Conclusion de la formation (10 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

Dernière mise à jour : 26 décembre 2024

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

Dernière mise à jour : 26 décembre 2024